



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019





SOMMAIRE

SOMMAIRE	02
ÉDITO	04
01. LE SENS DE L'ACTION	06
02. LA SÉCURITÉ	10
03. MARCHÉS & CONTRATS	14
04. MÉTIERS ET FORMATION	18
05. ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ	22
06. NOS ADHÉRENTS	26
07. LES INSTANCES DU SETVF	30
08. L'AGENDA STATUTAIRE ET LES RENDEZ-VOUS DU SETVF	34



“ RÉSOLUMENT PARTENAIRE, FORCE DE PROPOSITION ET TOURNÉ VERS L'AVENIR, C'EST LE SENS DE L'ACTION QUE DOIT POURSUIVRE LE SETVF. ”

ÉDITO



Chers adhérents, chers partenaires et parties prenantes,

L'année 2019 s'est achevée par un mouvement social d'envergure nationale qui a donné, sur le plan social, une image encore conservatrice du monde ferroviaire.

Mais la réalité de la transformation des infrastructures ferroviaires affiche une dynamique de renouvellement et d'avenir : le réseau se modernise, SNCF Réseau investit, régénère, les infrastructures de mobilité sont au cœur des campagnes électorales, la Société du Grand Paris déploie son réseau de 200 kilomètres de lignes, les Régions et l'Etat repensent les dessertes fines du territoire, l'axe Lyon Turin offre à lui seul un chantier d'envergure et d'avenir, les métropoles pensent à de futures lignes de métro, le développement du tramway poursuit sa voie, les ports et les sites industriels lancent des projets, l'intermodalité bat son plein avec une solution ferroviaire la plus respectueuse de l'environnement !

Dans ce contexte porteur, le SETVF a su se comporter en interlocuteur responsable et dynamique auprès de nos parties prenantes. Je remercie les 49 entreprises adhérentes, les 100 experts au sein des commissions, les 11 membres du conseil d'administration, et leurs suppléants, ainsi que notre secrétaire générale et son équipe pour l'ensemble du travail accompli au cours de cet exercice 2019.

Lors de notre assemblée générale du 19 mars 2019, j'avais présenté « Prévention, Client, Ressources humaines » comme actions prioritaires.

Le SETVF a obtenu que l'appréciation et la qualification des entreprises par SNCF Réseau ne se limitent pas à la lecture d'un indicateur, mais qu'il apprécie aussi l'engagement de l'entreprise à améliorer son action en faveur de la prévention. Je remercie, à cet effet, l'action d'accompagnement de l'OPP BTP.

Le SETVF a obtenu une révision du CCG Travaux qui n'avait pas été entreprise depuis plusieurs années. Toujours insuffisant mais positif dans leurs expressions, ces clauses contractuelles actent principalement un meilleur paiement des travaux.

Le SETVF a poursuivi son action de promotion de ses métiers et a poursuivi avec succès les formations de ses collaborateurs, mais je la juge encore insuffisante pour que notre profession puisse bénéficier d'une ressource nouvelle, issue de l'extérieur, pour renouveler et enrichir les forces vives dont nous avons besoin pour nous développer.

Résolument partenaire, toujours force de proposition et tourné vers l'avenir, le SETVF est reconnu comme un interlocuteur incontournable du système ferroviaire français. Cette reconnaissance est le fruit de la continuité et du sérieux de nos actions.

Le rapport que vous avez dans les mains dégage une modernité et une dynamique qui honorent la profession et ses acteurs. Je vous remercie de le diffuser largement dans l'intérêt du SETVF et de nos entreprises.

Pascal de LAURENS



01.

LE SENS DE L'ACTION

Depuis 1936, le Syndicat des entrepreneurs de travaux de voies ferrées de France, le SETVF, a pour mission :

- **D'être l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et de son client principal, SNCF Réseau. Il représente et défend les intérêts des entrepreneurs de travaux de voies ferrées dans les instances.**
- **D'étudier les questions techniques et professionnelles concernant l'activité des travaux de voies ferrées et tous travaux et prestations de sécurité ferroviaire s'y rattachant. Le Syndicat initie des mesures de réformes visant à améliorer les travaux ferroviaires en adéquation avec les besoins des services publics compétents.**
- **D'être au service de ses adhérents.**

Le SETVF agit pour la valorisation du métier des entreprises et des compétences techniques reconnues de leurs collaborateurs.

Représentantes d'un tissu industriel sur le territoire, exportant leurs compétences à l'international et actrices historiques du renouvellement et de la modernisation des voies ferrées, les entreprises sont parties prenantes intégrantes de la mobilité ferroviaire en France.

2019 EN DONNÉES CLÉS



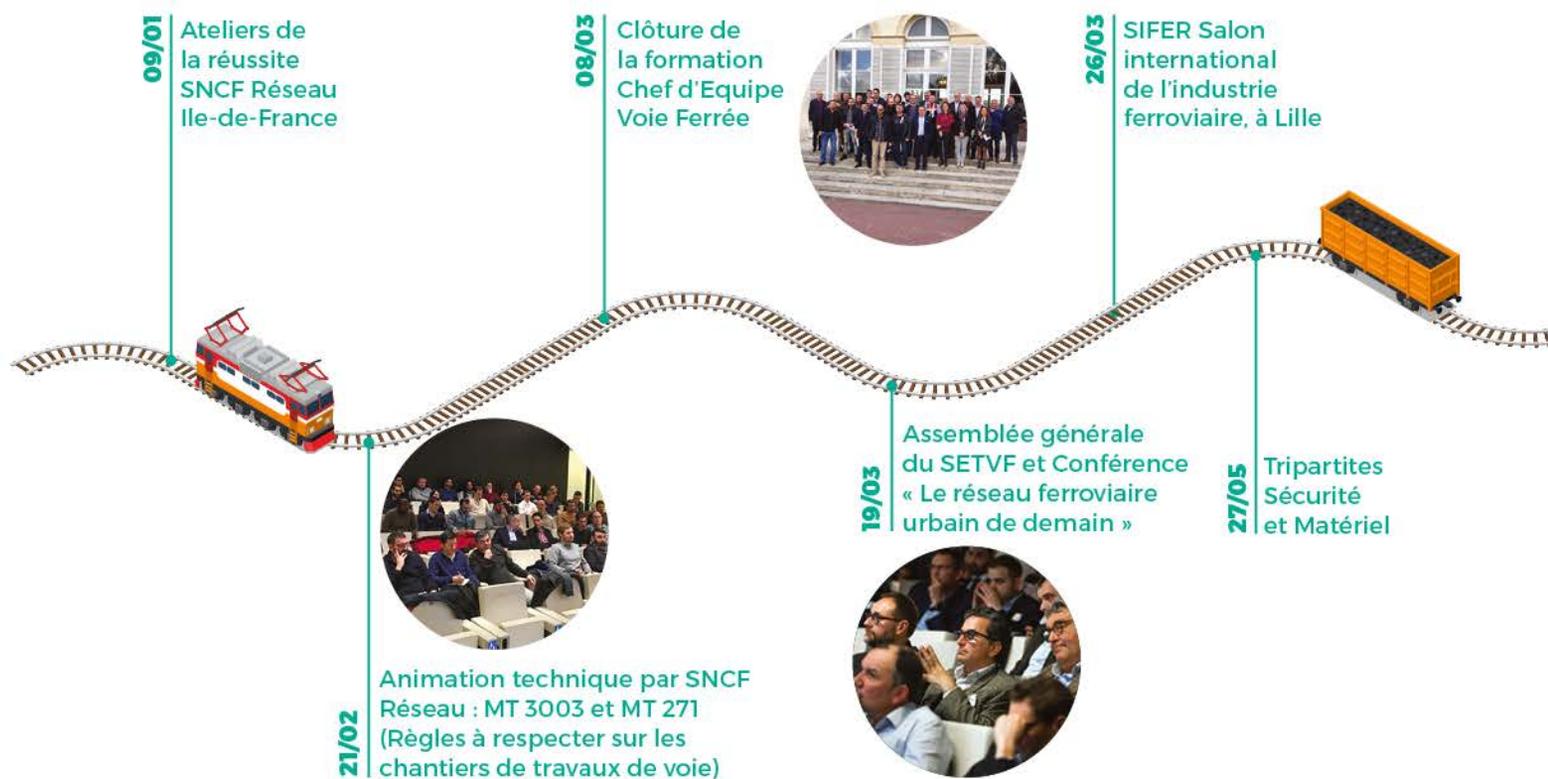
CHIFFRE
D'AFFAIRES
1,5 MD €



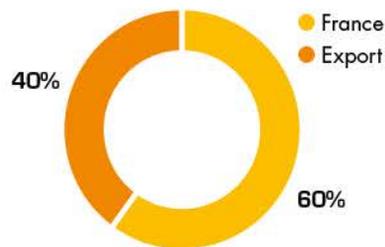
49
ENTREPRISES
ADHÉRENTES
9500
COLLABORATEURS



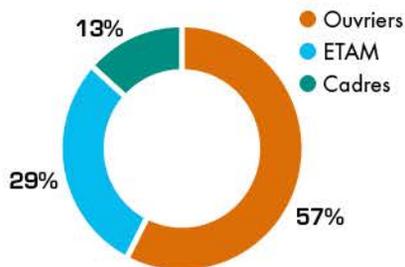
3%
DE L'ACTIVITÉ DES
TRAVAUX PUBLICS
EN FRANCE



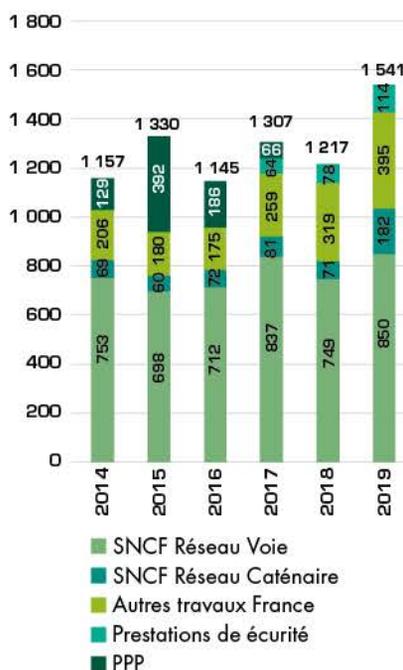
ACTIVITÉ FRANCE/EXPORT



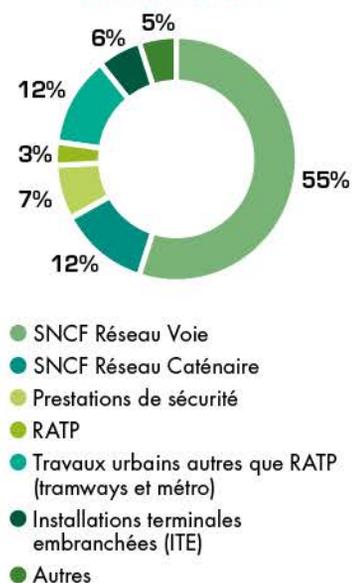
COLLABORATEURS



ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ (Chiffre d'affaires en France en M€)



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ



05/06 « Rencontres externalisation » SNCF Réseau Ile-de-France, Mission Axe Nord

04/07 Animation technique par SNCF Réseau : Kit méthodologique des méthodes de rénovation de voies ferrées adaptées aux Lignes à desserte fine du territoire

26/11 Signature des deux conventions de partenariat avec l'OPP BTP



07/06 Labellisation des Organismes de Formation à la formation Maintenance Voie (TES D)



01/10 Rencontres Nationales des Transports Publics, à Nantes

24/10 Tripartites Sécurité et Matériel

25/11 Table ronde « La concurrence pour de vrai », à Strasbourg





02.

LA SÉCURITÉ



Pascal de LAURENS

NOS OBJECTIFS EN 2019

- Ériger la commission en un lieu de partage des bonnes pratiques
- Renforcer les échanges avec SNCF Réseau et les autres maîtres d'ouvrage
- Privilégier le retour d'expérience et les actions de terrain.

“ LA SÉCURITÉ EST UNE PRÉOCCUPATION QUOTIDIENNE POUR LES ENTREPRISES. L’OBJECTIF DE PERFORMANCE QUE SNCF RÉSEAU A FIXÉ EST TRÈS AMBITIEUX ET NOUS DEVIONS ACCOMPAGNER NOS ADHÉRENTS POUR GARANTIR QU’ILS NE SOIENT PAS EXCLUS DU MARCHÉ. J’ENCOURAGE TOUTES LES ENTREPRISES À BÉNÉFICIER DES CONSEILS DE L’OPP BTP EN LA MATIÈRE ”

Pascal de LAURENS

EN 2019

1. ACCIDENTS DU TRAVAIL

La commission prévention a renforcé le partage des bonnes pratiques entre les membres autour d’une discussion sur la gestion des risques et la prévention des accidents du travail.

Elle a en particulier mené deux actions :

- Approfondissement de l’enquête de sécurité annuelle pour faire apparaître les principales causes d’accidents du travail
- Mise en place de deux groupes de travail spécifiques sur la prévention contre les chutes de plain-pied et les accidents liés à la manutention d’outillage

L’enquête réalisée en 2019 par le SETVF sur les causes des accidents du travail AT a révélé que la majorité des AT étaient classés en deux catégories : les chutes de plain-pied (22% des AT avec arrêt, 20% des jours d’arrêt) et la manutention d’outillage (16% des AT avec arrêt, 15% des jours d’arrêt). L’objectif est de comparer ces données avec celles de SNCF Réseau et de promouvoir des actions ciblées sur ces sujets spécifiques.

26,79 LE TAUX DE FRÉQUENCE EN 2019



1,45 LE TAUX DE GRAVITÉ EN 2019



2. RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE SÉCURITÉ DANS L'ACHAT DES TRAVAUX PAR SNCF RÉSEAU

SNCF Réseau a décidé de mettre en place un dispositif d'évaluation de la performance des entreprises avec lesquelles elle collabore sur la base du taux de fréquence (TF). L'objectif est d'afficher pour l'ensemble des prestataires à partir de 2021, un TF inférieur à un seuil plafond de 30.

Le SETVF, le SERCE et l'OPP BTP ont accompagné SNCF Réseau dans cette démarche pour mettre en place une mesure supplémentaire de cette performance : l'entreprise devra démontrer une dynamique de diminution de son TF sur les trois dernières années et sa capacité à maîtriser les risques Santé et Sécurité au Travail (SST) au travers d'un système de management.

C'est pourquoi l'une des conventions de partenariat signées par l'OPP BTP et le SETVF a pour objectif de définir un accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre d'une politique SST efficace afin d'éviter d'être mises en difficulté.

3. PELLES RAIL ROUTE : ANALYSE ET RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ

Soucieux d'améliorer les conditions de travail des opérateurs, le SETVF fait appel à l'OPPBTP afin d'approfondir la recherche sur les causes des incidents liés aux Pelles Rail Route et de dégager des solutions adéquates pour supprimer le risque de renversement des pelles rail-route sur les chantiers. Ainsi, les deux partenaires réaliseront une étude spécifique à l'utilisation de ces engins sur les chantiers ferroviaires.

Le SETVF a également participé à l'élaboration d'un guide de recommandations de l'utilisation des Pelles Rail Route en partenariat avec SNCF Réseau et le SERCE.

4. RENFORCEMENT DES ÉCHANGES AVEC SNCF RÉSEAU

Le SETVF s'est montré résolument tenace et constructif pour ne pas subir les conséquences de dispositions spécifiques en usage chez SNCF Réseau qui paraissent soit contrairement aux obligations légales, par exemple, le port des protections contre le bruit, soit non justifiées (vitesse élevée sur voie contigüe), ou simplement inadaptées. La sincérité et la compréhension mutuelle ont permis une amélioration des échanges dans un esprit constructif.

5. INFO CLÉ: CONVENTIONS DE PARTENARIAT ENTRE L'OPP BTP ET LE SETVF

- Signature de deux conventions de partenariat avec l'OPP BTP sur l'accompagnement des entreprises concernant l'étude spécifique de l'utilisation des Pelles Rail Route sur les chantiers ferroviaires et leur démarche de prévention.



19 entreprises ont sollicité cet accompagnement.

6. ET DEMAIN

- Promouvoir « la culture prévention » au sein des entreprises adhérentes et encourager leur accompagnement par les organismes spécialistes de la prévention.
- Améliorer l'analyse conjointe avec SNCF Réseau des REX de chantiers significatifs.
- Sensibiliser les constructeurs de matériels à la nécessité de considérer les sujets de sécurité avec un degré au moins équivalent à celui de l'efficience dudit matériel.
- Convaincre nos maîtrises d'œuvre et nos clients d'intégrer dans nos contrats un temps de préparation de chantier adapté aux risques.



03.

MARCHÉS & CONTRATS



Philippe ROCHER

NOS OBJECTIFS EN 2019

- Accompagner la révision du CCCG Travaux
- Poursuivre l'action sur les guides explicatifs pour encourager les bonnes pratiques contractuelles
- Veiller les modifications des référentiels de qualification : GF110 et GF150
- Suivre et veiller l'intégration des exigences SST dans les consultations
- Poursuivre l'amélioration de la relation contractuelle en ouvrant de nouveaux sujets avec la direction des achats de SNCF Réseau

Forte de la négociation menée sur le CCCG Travaux depuis 2017, la commission des marchés du SETVF est devenue l'acteur incontournable pour discuter et reporter à SNCF Réseau tous les aspects relatifs à la relation fournisseur. Cette mission doit se poursuivre après la parution du CCCG Travaux.

“ « LA PATIENCE EST UNE VERTU QUI S’ACQUIERT AVEC DE LA PATIENCE ». APRÈS PLUS DE DEUX ANNÉES DE TRAVAIL COMMUN AVEC SNCF RÉSEAU, LE CCCG TRAVAUX 2020 A ÉTÉ PUBLIÉ. ”

Philippe ROCHER

EN 2019

1. CCCG TRAVAUX

Les discussions autour de la révision des conditions générales contractuelles (CCCG Travaux) se sont poursuivies en 2019 avec SNCF Réseau, et ont abouti à la parution d'un nouveau texte en février 2020.

Les principales modifications portent sur :

- Le délai de paiement se substitue au délai de règlement des factures
- **Une clarification et une accélération des procédures de délais de paiement des acomptes mensuels**

Le MOE dispose de 45 jours pour notifier par O.S. les écarts entre la DPM et au-delà de ce délai, la demande de l'entreprise est réglée dans le délai légal (60 jours, date de réception)

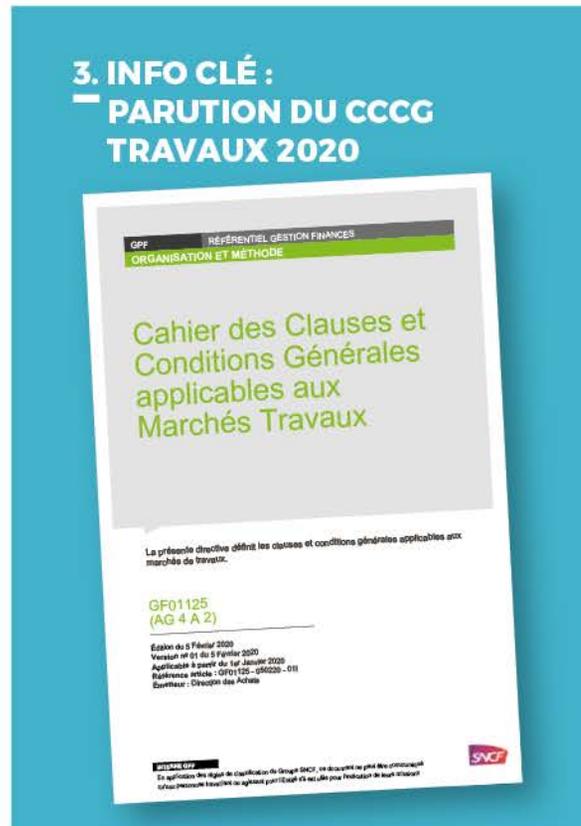
- Une réduction des cas de forclusion lors des procédures de réclamation :
 - les réserves à O.S. ne constituent pas un différend
 - l'absence de notification de décision vaut rejet de la demande de l'entreprise qui n'a l'obligation de la réitérer que lors du PDF
- Une clarification du point de départ des pénalités en cas de retard dans la remise de documents avec une mise en demeure préalable.

Le SETVF restera attentif à certains points contractuels qui devront être améliorés :

- Le délai de 90 jours est maintenu pour notifier à l'entreprise le Décompte Général Définitif
- La possibilité pour le MOA de suspendre la notification du DG en cas de réserves à la réception non levées contrevient au principe du paiement des sommes admises du Code de la commande publique

- Les effets de la réception et du DGD sont aménagés au seul bénéfice du MOA (action en garantie en cas de dommages aux tiers ou aux biens du MOA pendant 10 ans à compter de la réception).





2. SUIVI DES PRATIQUES CONTRACTUELLES

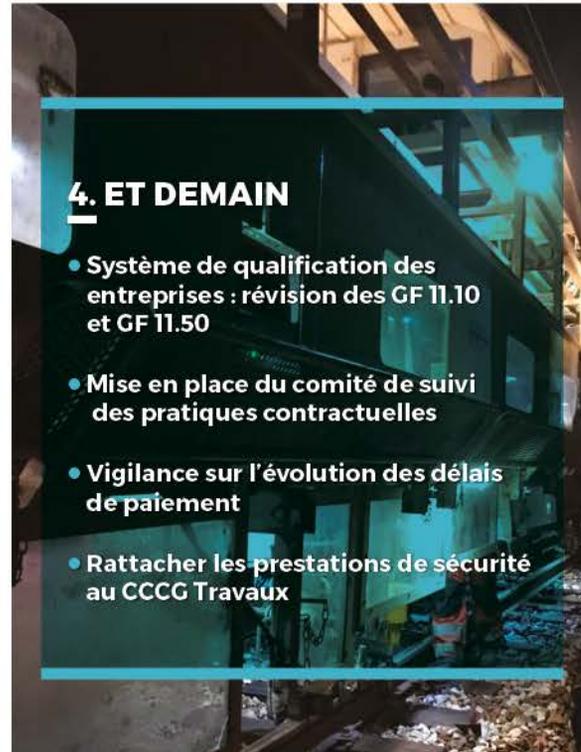
En parallèle, le SETVF a travaillé avec SNCF Réseau pour une bonne application des conditions contractuelles révisées. Cela s'est traduit par plusieurs travaux menés :



- La rédaction d'un Guide pratique à destination des conducteurs travaux des entreprises pour bien comprendre et maîtriser le CCCG Travaux (version 2016).
- La mise en place d'une enquête trimestrielle pour mesurer l'évolution des délais de paiement.

• Indices VF de révision des prix

Un travail avec SNCF Réseau sur le VFI est en cours pour que la mise à jour de la structure de l'indice (pondération relative des postes) corresponde à la réalité de la structure de coût des chantiers.



4. ET DEMAIN

- **Système de qualification des entreprises : révision des GF 11.10 et GF 11.50**
- **Mise en place du comité de suivi des pratiques contractuelles**
- **Vigilance sur l'évolution des délais de paiement**
- **Rattacher les prestations de sécurité au CCCG Travaux**





04.

MÉTIERS ET FORMATION



Enzo ZANATO



NOS OBJECTIFS EN 2019

- Initier une réflexion sur l'évolution des métiers des entreprises de travaux de voie ferrée
- Inscrire le CQP au RNCP en découpant les blocs de compétence pertinents, pour permettre le financement des formations par la branche
- Accompagner l'évolution des formations, mettre à jour les programmes pédagogiques.

“ LA VIE D’UNE ENTREPRISE EST UN LONG FLEUVE...
PAS SI TRANQUILLE. NOUS DEVONS ANTICIPER ET VALORISER
LES MÉTIERS ET COMPÉTENCES DE DEMAIN TOUT EN
VEILLANT À L’ÉPANOUISSEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DE
NOS COLLABORATEURS AUJOURD’HUI. ”

Enzo ZANATO

EN 2019

1. ACCOMPAGNER LA CRÉATION ET LA MODERNISATION DES PARCOURS DE FORMATION EXISTANTS

- Mise à jour du programme de formation des stages historiques du SETVF : Chef d’équipe ferroviaire et Conduite de travaux.
- Participation à l’ingénierie pédagogique du nouveau BTS Travaux publics ferroviaires créé par le Lycée Pasteur à Hénin Beaumont.
- Labellisation de quatre organismes de formation sur un parcours de formation à la maintenance des voies ferrées : vers l’habilitation des Chefs d’équipe à la TES D, spécifique aux travaux de remplacement de rail.

NOMBRE DE MÉDAILLÉS DANS LA PROFESSION EN 2019

TOTAL > 363

10 ans > 159

15 ans > 99

20 ans > 51

25 ans > 19

30 ans > 15

35 ans > 11

40 ans > 9



2. ADAPTER LE CQP POSEUR DE VOIE FERRÉE AUX ENJEUX DE DEMAIN

Le programme pédagogique du diplôme a été créé par la commission formation du SETVF à la création du titre, en 2008, mais doit évoluer avec le métier. La commission procède au découpage du CQP en blocs de compétence pour s'adapter à l'évolution législative en cours, et favoriser les financements de ces formations par la branche.



3. RENFORCER L'IDENTITÉ DES MÉTIERS DE LA VOIE FERRÉE ET DES FORMATIONS

- Création d'une charte graphique
- Lancement d'une action de recrutement (POEC) en partenariat avec Pôle Emploi et Constructys ciblée sur le métier de pose de voie pour répondre aux besoins des entreprises en Ile-de-France.



4. INFO CLÉ

LABEL CHEF D'ÉQUIPE TES D

Quatre organismes de formation ont été référencés pour le déploiement des formations Chefs d'équipe TES D :

- Fer Expert
- Safe Rail Academy
- SNCF Réseau
- Systra

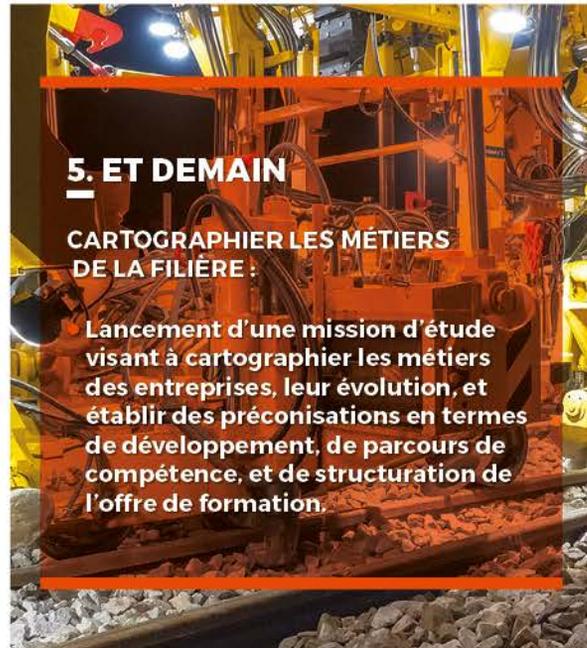
Les parcours de formation reposent sur un tronc commun et trois modules spécifiques :

- Intervention sur rail en LRS et BN
- Intervention sur voie et ADV (hors rail et LRS)
- Géométrie de la voie et ADV

5. ET DEMAIN

CARTOGRAPHIER LES MÉTIERS DE LA FILIÈRE :

Lancement d'une mission d'étude visant à cartographier les métiers des entreprises, leur évolution, et établir des préconisations en termes de développement, de parcours de compétence, et de structuration de l'offre de formation.





05.

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ



Jean-Philippe LACOSTE

NOS OBJECTIFS EN 2019

1. MATÉRIEL

- Accompagner la transposition du 4^e paquet ferroviaire pour rendre opérationnelles les nouvelles procédures d'autorisation des engins, et clarifier les rôles des acteurs dans cette nouvelle organisation
- Amorcer un travail sur la maintenance des engins dérailables
- Permettre aux entreprises ferroviaires de travaux d'acheminer leurs engins sous l'agrément du GI, via leur certificat de sécurité, sous réserve de l'obtention d'une qualification spécifique.

2. TECHNIQUE

- Devenir l'interlocuteur de SNCF Réseau pour l'écriture et la réécriture des nouveaux textes (référentiels techniques)
- Améliorer les conditions d'intervention lors des opérations de soudure

3. EXTERNALISATION DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

- Devenir l'interlocuteur de référence pour tous les sujets relatifs à l'externalisation, et notamment être partenaires des démarches d'évolution des référentiels des métiers de la sécurité ferroviaire.



Philippe BERNARD



Thierry TORTI

EN 2019

1. MATÉRIEL

• **Accompagnement de la transposition du 4^{ème} paquet ferroviaire**

Le pilier technique du 4^{ème} paquet ferroviaire engendre de nombreux changements structurels concernant le matériel qui circule sur le réseau. Ces changements impactent notamment et directement les engins de travaux

La commission matériel a travaillé conjointement avec les parties prenantes (Ministère, EPSF, SNCF Réseau et fournisseurs) pour accompagner la transposition du 4^{ème} paquet ferroviaire en droit français. L'enjeu est double :

- Maintenir le droit du grand-père sur les engins agréés et autorisés avant le 16 juin 2019.
- Clarifier le régime applicable et les responsabilités pour les engins autorisés après le 16 juin 2019.

Une période transitoire pour gérer la particularité des engins en cours de construction et qui n'ont pas encore été mis sur le marché, a été actée.

• **Étude de compatibilité**

En partenariat avec SNCF Réseau, la commission matériel a réalisé une analyse de la compatibilité des engins de travaux avec le RFN, à partir d'une

étude approfondie des STI OPE et du DRR. L'objectif de cette analyse est de créer un cadre générique de compatibilité que l'Entreprise Ferroviaire devra préciser sur des critères particuliers propres à ses engins, pour attester de la compatibilité de son matériel avec les itinéraires empruntés.

2. TECHNIQUE

- Le travail d'amélioration de l'accès des entreprises aux documents essentiels à la réalisation des travaux ferroviaires se poursuit au sein de la commission technique. SNCF Réseau a présenté plusieurs référentiels :

- **MT 03003 et MT 271** : « Règles à respecter sur les chantiers de travaux de Voie ou liés à la Voie, sur Lignes Classiques et Lignes à Grande Vitesse »
- **MT 03008** : « Remplacement ou réparation de rails et ferrures en LRS, sur lignes classiques et lignes à grande vitesse »
- **Le livret méthodologique des lignes de desserte fine du territoire** : « Une nouvelle méthode pour les projets de modernisation »

- La commission a suivi la **digitalisation des fiches travaux sous KIZEO** lors d'hackatons réalisés en partenariat avec SNCF Réseau. Les fiches qui ont été travaillées en 2019 sont notamment :

- Rapport journalier + Attachements + Fiche de liaison
- F.C. Qualité des matériaux à la réception
- F.C. Libération à l'aide de tendeurs hydrauliques

• **Soudures aluminothermiques :**

- La commission œuvre pour sécuriser les opérations de soudage en conditions météorologiques défavorables, avec des demandes précises qui ont été faites à SNCF Réseau :
- Créer une protection homologuée avec une circulation sur la voie contiguë
- Proposer l'autorisation des éclissages
- Améliorer les conditions contractuelles pour permettre de réaliser des soudures en conditions de sécurité favorables.

4. INFO CLÉ

LE 4^{ÈME} PAQUET FERROVIAIRE

Une note d'explication à destination des entreprises adhérentes a été publiée par le SETVF pour expliquer les changements.



3. SÉCURITÉ FERROVIAIRE

« Notre commission d'experts s'est structurée avec trois groupes de travail pleinement opérationnels et réactifs pour s'emparer des sujets dont la commission est saisie, au service des adhérents »,

Thierry Torti, Président de la commission Sécurité Ferroviaire.

Groupe de travail « Référentiel »

Le groupe de travail « Référentiel » a pour mission d'établir un suivi des référentiels et des livrets techniques, de leur écriture et de leur évolution. Les travaux annuels du groupe de travail ont principalement porté sur :

- Le référentiel du perchage : MT 40079,
- Le référentiel du S9A3 : MT 07466,
- Le référentiel d'accès aux emprises ferroviaires des tiers et des entreprises extérieures : RRA 20001.

Le groupe de travail a également encouragé l'utilisation de SECUBOX, la plateforme de partage de SNCF Réseau, issue d'une initiative commune.

Groupe de travail « Opérationnel »

Sur la qualification, les achats, et la réalisation des prestations de sécurité, le groupe de travail s'est attaché à rendre le système plus mature. Le bilan est le suivant :

- Demande d'une meilleure diffusion des textes cessibles : pour une meilleure application par les entreprises qualifiées, une liste des textes applicables et cessibles aux entreprises par segment de qualification est en cours de création par SNCF Réseau, à la demande du SETVF,
- Amélioration de la mesure de la qualité des prestations de sécurité : un travail doit être engagé sur l'évaluation des écarts. L'objectif est de mettre en place un bilan annuel et partagé de la qualité des prestations de sécurité ferroviaire,

- Amélioration du processus de qualification : l'outil achat e@si est maintenant utilisé dans le processus de suivi des qualifications. Cet outil devrait répondre aux attentes concernant le suivi administratif des dossiers de qualification.

Groupe de travail « Circulation des engins »

Un partenariat privilégié avec la Direction générale Clients et Services (DGCS) de SNCF Réseau a été instauré pour traiter des particularités des circulations des engins de travaux.

- Groupe de travail sur l'outil Dinamic : désormais, toute EF peut avoir un point individualisé mensuel afin de suivre son taux de déclaration,
- Révision des clauses du contrat de pamage avec Infrarail,
- Suivi des évolutions du réseau (DRN) en comptabilité pour les engins et participation au COOPERE.





06.

NOS ADHÉRENTS

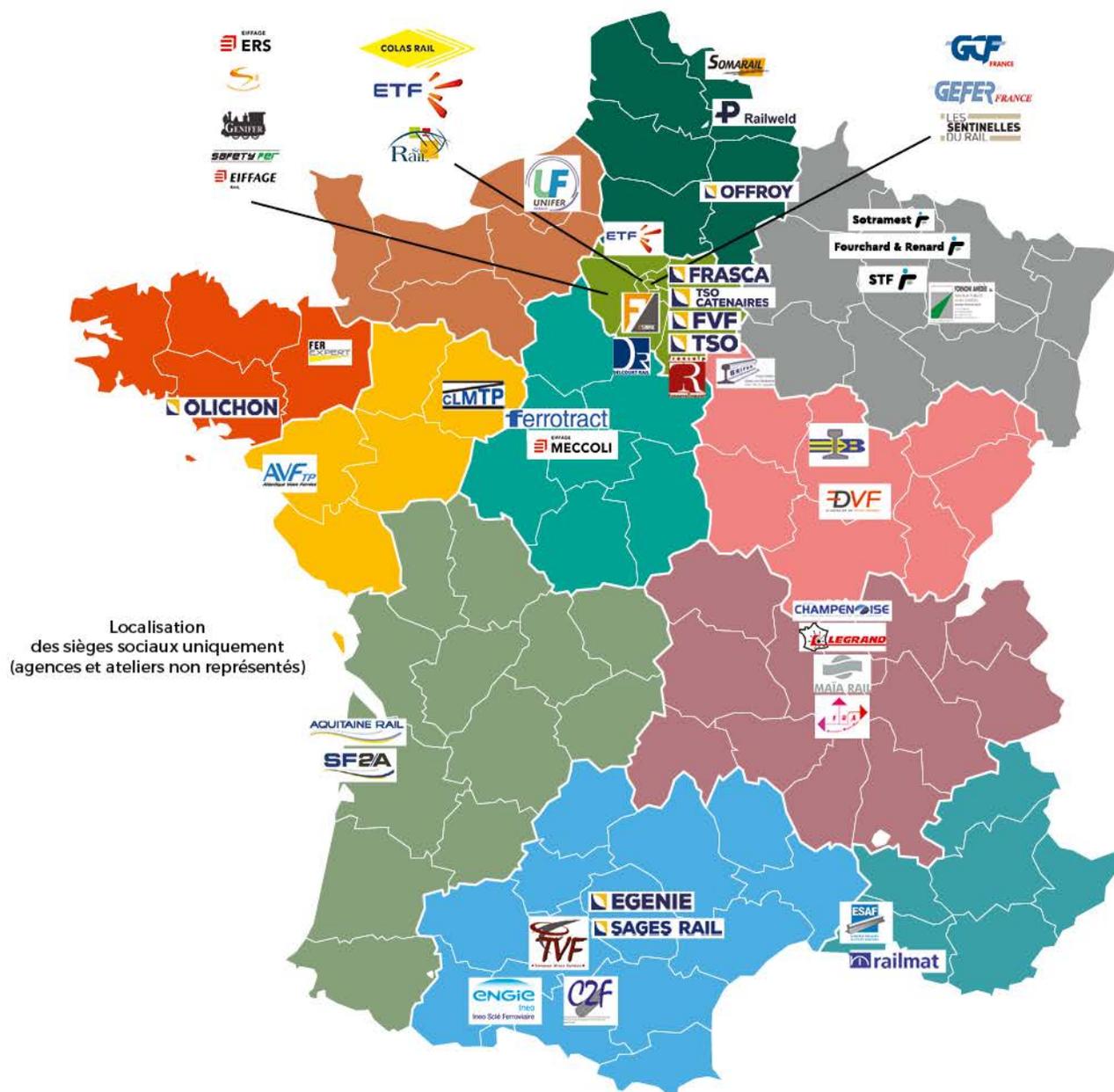
Le SETVF compte 49 entreprises adhérentes.

Ces entreprises réalisent des travaux de superstructures ferroviaires : construction, renouvellement, entretien et maintenance des voies ferrées, et des prestations de sécurité ferroviaire en lien avec la construction ferroviaire.

Les entreprises et leurs agences régionales sont réparties sur tout le territoire national.

Pour rencontrer votre interlocuteur régional, contactez-nous : setvf@fntp.fr





AQUITAIN RAIL

05 56 34 78 90
15 rue Alessandro Volta
Espace Mérignac Phare
MÉRIGNAC 33700

ANNONCE SECURITE PILOTAGE

01 30 09 83 00
36 rue de la Princesse
LOUVECIENNES 78430

AVF.TP

02 51 13 29 90
40 CHE DES BATELIERS
ZI Prairie de Mauves
NANTES 44300

AQUITAIN RAIL



SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE BONANDRINI

03 80 57 40 44
20 Bld des Clomiers
TALANT 21240

LA FERROVIAIRE DE LA BRIE

01 64 07 78 12
14 bis faubourg de Gironde
ROZAY EN BRIE 77540

C2F

05 34 43 53 10
5 rue de la Production
CASTANET TOLOSAN 31320



SOCIETE CHAMPENOISE DE TP ET VOIES FERREES

04 78 35 03 04
20 rue des Aulnes
CHAMPAGNE AU MONT D'OR 69410

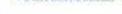
CLAISSE LOCATION MATERIEL TRAVAUX PUBLICS

02 43 95 43 73
ZA La Fouquerie
SOLESMES 72300

COLAS RAIL

01 34 93 83 00
2 place des Vosges
COURBEVOIE 92400

CHAMPENOISE



DELACOURT RAIL

01 61 61 84 60
9 rue Louise de Vilmorin
MENNECY 91540

**DIJONNAISE DE VOIES FERREES**

03 80 48 99 48
15 Bld Jean Moulin
CHEVIGNY ST SAUVEUR 21806

**EGENIE**

05 63 41 90 11
295 rue Fontfillol
SAINT SULPICE 81370

**EIFFAGE RAIL**

01 49 44 92 27
3 Place de l'Europe
VELIZY VILLACOUBLAY 78140

**ERS**

01 78 05 48 87
3 Place de l'Europe
VELIZY VILLACOUBLAY 78141

**ENTREPRISE SPECIALISEE EN ACTIVITES FERROVIAIRES**

04 42 87 87 87
Euroflory Parc n°6
BERRE L'ETANG 13130

**ESIRAIL**

01 30 40 59 00
32, boulevard du Bois Chaland
LISSES 91090

**ETF**

01 30 17 47 47
133 Boulevard national
RUEIL MALMAISON 92500

**ETF SERVICES**

01 30 17 47 29
10 avenue de l'Entreprise
CERGY PONTOISE 95863

**FER EXPERT**

09 86 17 56 74
3 rue de l'Eperon Doré
BRUZ 35170

**FERROTRACT**

02 47 44 10 58
60 avenue Yves Farge
SAINT PIERRE DES CORPS 37700

**AMEDEE FORNONI TRAVAUX FERROVIAIRES**

03 83 75 71 08
17 chemin du Muguet
DAMELEVIERES 54360

**ENTREPRISE P.FOURCHARD ET R.RENARD**

03 29 79 10 22
35 avenue Gambetta
BAR LE DUC 55000

**FERROVIAIRE RHONE ALPES**

04 78 45 43 17
Parc d'Activités des Lats
MESSIMY 69510

**FRASCA**

01 64 72 41 50
12 rue Eugène Freyssinet
CHELLES 77508

**FVF**

01 64 72 72 00
12 rue Eugène Freyssinet
CHELLES 77508

**G.C.F. GENERALE COSTRUZIONI FERROVIARIE S.P.A.**

01 40 21 06 23
8-10 avenue Ledru Rollin
PARIS 75012

**GEFER S.P.A**

01 40 21 06 23
8-10 avenue Ledru Rollin
PARIS 75012

**GENIFER**

01 34 61 00 78
11 bis la Croix Mathurine
LE MESNIL SAINT-DENIS 78320

**INEO SCLE FERROVIAIRE**

01 60 63 64 90
14 Chemin de Paleficat
TOULOUSE 31201

**ETABLISSEMENTS R.LEGRAND**

04 78 22 26 96
91 rue Chossegras
RILLIEUX LA PAPE 69142

**MAIA RAIL**

04 26 68 25 68
1 rue de l'Antiquaille
LYON 69321

**ANGELO MECCOLI ET CIE**

02 47 50 41 69
24 Route des Charpereaux
AZAY SUR CHER 37270

**OFFROY**

03 23 70 78 90
Rue de la Grévière
MEZY MOULINS 02650

**OLICHON**

02 97 83 21 70
Rue Jules Védrières
LORIENT 56100

**RAILMAT**

04 13 56 04 51
238 Allée Jean Perrin
BERRE L'ETANG 13130

**PANDROL RAILWELD**

03 27 22 84
80 Rue Jean Jaurès
RAISMES 59590

**SAFETY FER**

01 30 44 17 10
4 rue Galilée
GUYANCOURT 78280

**SAGE S RAIL**

05 31 80 99 07
295 rue Fontfillol
SAINT SULPICE 81370

**SECURAIL**

01 41 42 06 29
140 avenue Paul Doumer
RUEIL MALMAISON 92500

**LES SENTINELLES DU RAIL**

09 67 23 56 27
15 rue de Marseille
PARIS 75010

**SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AGUAINE**

05 56 34 78 90
Espace Mérignac Phare
MERIGNAC 33700

**SOMARAIL**

03 28 60 18 08
2 rue Charles Fourier
LA GRANDE SYNTHÉ 59760

**SOTRAMEST**

01 42 45 65 21
35 Avenue Gambetta
BAR LE DUC 55000

**SOCIETE DE TRAVAUX FERROVIAIRES**

03 29 79 10 22
35 Avenue Gambetta
BAR LE DUC 55000

**TRANSALP RENOUVELLEMENT**

01 64 87 11 61
11 rue de la Croix Blanche
PRINGY 77310

**TSO**

01 64 87 11 61
Chemin du Corps de Garde
CHELLES 77508

**TSO CATENAIRES**

01 64 72 72 00
Chemin du Corps de Garde
CHELLES 77508

**TRAVAUX DE VOIES FERREES**

05 62 79 53 35
218 rue Pythagore
BOULOC 31620

**UNIFER FRANCE**

02 35 38 88 88
ZA les Sapins
BREAUTE 76110





Philippe BERNARD
COLAS RAIL
Directeur Activités
régionales Voie
Suppléant : Pierre-Olivier BOUTIN



Olivier DELCOURT
Dijonnaise de Voies Ferrées
Président
Suppléant : Julien GOSSE



François-Xavier LAUMONIER
Champenoise de TP et VF
Président
Suppléante : Laurence DHOMME



Jean de LA CHAPELLE
Annonce Sécurité Pilotage
Président
Suppléant : Maxime DUBOIS



Jean-Philippe LACOSTE
TSO
Directeur général
Suppléant : Jean BERNADET



Pascal de LAURENS
ETF
Directeur général
Suppléant : Fabrice GUEGAN



Ivan MORIN
EGENIE
Directeur général
Suppléant : Jean-Yves OLIVER



Youssef NAIMI
EIFFAGE RAIL
Directeur opérationnel -
Activité Rail
Suppléant : Olivier BERTHELOT



Philippe ROCHER
UNIFER France
Directeur général
Suppléant : Pascal REGIS



Thierry TORTI
ESIRAIL
Président
Suppléant : Nicolas SKOWERA



Enzo ZANATO
SAFETY FER
Président
Suppléant : Sébastien DINOTO

MEMBRES D'HONNEUR

Thierry BAUDOT
Christian BOSCHER
Henri DEHÉ
Jean-Claude GUEDE
Philippe IMBERT
Daniel MALLET
Jean-Claude OFFROY

07.

LES INSTANCES DU SETVF

BUREAU

Président

Pascal de LAURENS, ETF

Vice-Présidents

Philippe ROCHER, Unifer France

Jean-Philippe LACOSTE, TSO

Trésorier

Philippe BERNARD, Colas Rail

ÉQUIPE PERMANENTE

Secrétaire générale

Mathilde BOMMIER

Assistante de direction

Géraldine LE ROUX

Chargée de mission

Marion VILLOT



*Marion VILLOT,
Mathilde BOMMIER et
Géraldine LE ROUX*

COMMISSION PRÉVENTION

27/05 - 29/05 - 12/09 - 15/11/2019

Président

Pascal de LAURENS, ETF

Vice-Président

Henri DEHE, Fourchard & Renard

Membres

Vincent ALIBERT, Eiffage Meccoli
Jean-Baptiste BOSSUT, Transalp Renouvellement
Pierre-Olivier BOUTIN, Colas Rail
Isabelle de VATHAIRE, Aquitaine Rail
Maxime DUBOIS, Annonce Sécurité Pilotage
Frédéric MOUTARDIER, Eiffage Rail
Philippe GUTLEBEN, TSO
Christelle LANGLAIS-PICHON, TSO
Éric LEFEBVRE, ETF
Christine MARCOUX, Delcourt Rail
Romain RAGOUILIAUX, CLMTP
Pascal REGIS, Unifer France
Antoine SIMMONEAU, Colas Rail
Enzo ZANATO, Safety Fer

Membres RSE

Hugues DUMONT, ETF
Solène RIGOT, Colas Rail

COMMISSION MARCHÉS

06/03 - 03/06 - 10/09 - 18/12/2019

Président

Philippe ROCHER, Unifer France

Vice-Présidents

Laurence DHOMME, Champenoise de TP et VF
Jean de LA CHAPELLE, Annonce Sécurité Pilotage

Membres

Caroline BEAULIEU, ETF
Olivier BERTHELOT, Eiffage Rail
Bertrand BOURGUIGNON, Eiffage Meccoli
Jérémy BROSSET, Aquitaine Rail
Julien GOSSE, Dijonnaise de Voies Ferrées
Souhila KAIS, TSO
Marc LOURDEAUX, Maia Rail
Ivan MORIN, Egenie

Romain RAGOUILIAUX, CLMTP
Julien RODRIGUEZ, Colas Rail
Carole VIGNON, ESAF
Enzo ZANATO, Safety Fer

COMMISSION FORMATION

17/01 - 15/05 - 04/09 - 04/12/2019

Président

Enzo ZANATO, Safety Fer

Vice-Présidents

Philippe ROCHER, Unifer France
Philippe BERNARD, Colas Rail

Membres

Guillaume BODIGUEL, Fer Expert
Louise BOGOS, ETF
Patricia BONNEFON, Aquitaine Rail
Sophie BRIGAUT, Transalp Renouvellement
Barbara BULLIOT, Esirail
Christelle CHERUEL, Delcourt Rail
Véronique DUMAS, TSO
Juliette GARDELLE, Colas Rail
Xavier GAUVRIT, ETF
Aymeric GUEGAN, Colas Rail
Turgut GUNER, Eiffage Rail
Philippe GUTLEBEN, TSO
Charlène JOBARD, Eiffage Rail
Mathieu LASSERRE, C2F
Charlotte LOPEZ, Unifer
Christine MARCOUX, Delcourt Rail
Pascal REGIS, Unifer France
Christophe ROBICHON, ETF
Christophe RUSCONNE, Offroy
Laurent SAADA, Colas Rail
Fabrice TUMOINE, Colas Rail

COMMISSION TECHNIQUE VOIE

17/07/2019

Président

Philippe BERNARD, Colas Rail

Vice-Président

Olivier BERTHELOT, Eiffage Rail

Membres

Franck BATAILLE, ESAF
Fabrice BLANCHON, Fourchard & Renard
Faissal BOUKADDOUR, Transalp Renouvellement
Sophie BOURCIER, TSO
Jérémy BROSSET, Aquitaine Rail
Eric CASIEZ, Pandrol Railweld
Patrick CIRELLI, ETF
Jean-Paul COURRAUD, Transalp Renouvellement
Hervé DEBEAUMONT, Colas Rail
Olivier DEHAUT, ETF
Danny DELTOUR, Railmat
Philippe DEROSAIS, TSO
Hugues DUMONT, ETF
Pierre ETCHEVERRY, Eiffage Rail
Martin FORGEOT d'ARC, Colas Rail
Xavier GAUVRIT, ETF
Thomas de GUIBERT, Colas Rail
Turgut GUNER, Eiffage Rail
Philippe MAZET, ETF
Nicolas PAYEN, Eiffage Rail
Jean-Louis POULOU, Colas Rail
Paulo VARANDAS, Eiffage Meccoli

COMMISSION MATÉRIEL

**12/02 - 05/03 - 27/05 - 05/06 - 03/09
16/12/2019**

Président

Jean-Philippe LACOSTE, TSO

Vice-Présidents

Laurence DHOMME, Champenoise de TP et VF
Jean de LA CHAPELLE, Annonce Sécurité Pilotage

Membres

Pierre BENEVENT, ETF
Stéphane BONANDRINI, Bonandrini
Faissal BOUKADDOUR, Transalp Renouvellement
Guillaume CHAINE, ETF
Christophe COSSARD, Colas Rail
Mario DA SILVA, Fourchard & Renard
Frédéric DHERMY, Railmat
Nicolas GUEREL, Eiffage Meccoli
Papa Moussa GUEY, Delcourt Rail
Elodie LAMAZOUADE, ETF

Charles LAMBERT, Eiffage Rail
Antoine LIMOUSIN, Eiffage Rail
Pierre MONIN, ETF
Nathan PAYENCHET, Aquitaine Rail
Filipe PINTO, Eiffage Meccoli
Philippe SERVAN, TSO
Richard TAROUX, CLMTP

COMMISSION SÉCURITÉ FERROVIAIRE

17/05 - 11/09 - 13/12/2019

Président

Thierry TORTI, Esirail

Vice-Présidents

Philippe ROCHER, Unifer France
Enzo ZANATO, Safety Fer

Membres

Gwendoline BARTHELME, FVF
Aurélien BERRIOT, ERS
Adrien BERRY, Ferrotract
Julien BOCQUET, Sages Rail
Thibaut CRAIGNOU, ETF Services
Amélie FLEURET, Fourchard & Renard
Philippe FRANCOIS, Sécurail
David CONFREVILLE, ETF Services
Julien GOSSE, Dijonnaise de Voies Ferrées
Aymeric GUEGAN, Colas Rail
Yoann JARDIN, SF2A
Mathieu LASSERRE, C2F
Christine MARCOUX, Delcourt Rail
Michel de MARIA, Fer Expert
Frédéric MOUTARDIER, Eiffage Rail
Laura OLLIVIER, ETF Services
Hervé PELLETIER, TSO
Mathieu PRIVAT, Annonce Sécurité Pilotage
Jean-Marc REDONDO, Safety Fer
Philippe SERVAN, TSO
Nicolas SKOWERA, Esirail



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 MARS 2019



RATP INFRASTRUCTURES

Assemblée Générale SETVF – 19 mars 2019



L'AGENDA 2019 DU SETVF

Date des Conseils d'administration



Lille (59),
SIFER

Villognon (16),
MESEA









SETVF

9 rue de Berri
75008 PARIS
01 44 13 31 95

www.setvf.com

Espace membres :

<https://membres.setvf.com>

 @voiesferrees_fr

Newsletter :

www.setvf.com/newsletter

